

DU PAPE FRANÇOIS AUX PARENTS

« Avant d'être étudiée, la foi doit être *transmise*, et c'est un travail qui vous revient. C'est un devoir que vous recevez aujourd'hui : *transmettre la foi*, la transmission de la foi. Et cela se fait à *la maison*. Parce que la foi doit toujours être transmise «en dialecte» : le dialecte de la famille, le dialecte de la maison, dans le climat de la maison.

C'est votre tâche : transmettre la foi par l'exemple, par les paroles, en apprenant à faire *le signe de la Croix*. Cela est important. Vous voyez, il y a des enfants qui ne savent pas faire le signe de la Croix. «Fais le signe de la Croix» : et ils font quelque chose comme ça, on ne comprend pas ce que c'est. Avant toute chose, apprenez-leur cela.

Mais l'important est de transmettre la foi *par votre vie de foi* : qu'ils voient l'amour des époux, qu'ils voient la paix de la maison, qu'ils voient que Jésus est là. Et je me permets un conseil — excusez-moi mais je vous conseille cela — : ne vous disputez jamais devant vos enfants, jamais. Il est normal que les époux se disputent, c'est normal. Le contraire serait étrange. Faites-le, mais qu'ils ne l'entendent pas, qu'ils ne le voient pas. Vous n'imaginez pas l'angoisse que ressent un enfant quand il voit ses parents se disputer. Cela, je me le permets, est un conseil qui vous aidera à transmettre la foi. Est-il mauvais de se disputer ? Pas toujours, mais c'est normal, c'est normal. Mais que les enfants ne voient pas, n'entendent pas, à cause de l'angoisse. »

*Extrait de l'homélie du Pape François
du 13 janvier 2019, lors de la Messe au cours
de laquelle il a baptisé 27 nouveaux-nés.*

NOTEZ BIEN

Vendredi 1^{er} février à 17h : Messe à la Villa Marie-Louise, 15 rue Jean Bonal. Les paroissiens sont invités à venir entourer les résidents.

Aujourd'hui encore, la lèpre, maladie de la misère, fait des ravages dans plus de 150 pays. Ce week-end, à la sortie des Messes, **l'Ordre de Malte** organise comme chaque année une **quête pour les lépreux**, pour poursuivre le combat et éradiquer la maladie.

À l'occasion de la Journée du Malade, le **sacrement des malades** sera proposé au cours des Messes le **samedi 9 février à 18h à Saint-André-Sainte-Hélène, le dimanche 10 février à 10h30 à Sainte-Marie des Vallées et à 11h à Saint-Urbain**. Si vous souhaitez le recevoir, inscrivez-vous à l'accueil de votre paroisse ou par mail : paroisse@stusmv.fr

Louange de 18h : Tous les samedis à Saint-Urbain un temps de prière à 18 heures pour ceux pour qui la Messe... c'est compliqué. Ce temps de 25 minutes environ sera composé de chants, de l'évangile du dimanche, d'un commentaire pour mieux l'accueillir, d'intentions de prière et du Notre Père.

Du 28 juillet au 8 août : pèlerinage en Terre Sainte pour les jeunes de 18 à 26 ans accompagné par l'abbé Dedieu et l'abbé Hauttecoeur. Renseignements : abdedieu@wanadoo.fr

Pèlerinage paroissial en Terre Sainte du 18 au 28 octobre 2019. Condition physique correcte demandée. Prix : 1770 euros tout compris. Renseignements à l'accueil, par mail paroisse@stusmv.fr ou sur le site stusmv.diocese92.fr

ZOOM SUR

LA CATÉCHÈSE DU BON PASTEUR

La catéchèse du Bon Pasteur a ouvert ses portes mercredi dernier à Sainte-Marie des Vallées !

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une catéchèse pour les 3-6 ans, inspirée de la pédagogie Montessori, pour que l'enfant fasse l'expérience de l'Amour de Dieu à travers la Bible et la Liturgie.

La catéchèse s'appuie sur **un matériel spécifique** et sur mesure que les enfants ont à leur disposition pour chaque thème présenté. Après l'annonce d'un nouveau thème par une catéchiste, les enfants vont travailler et méditer avec le matériel sans l'aide de l'adulte : c'est un temps unique au cours duquel une conversation intime s'établit entre le Seigneur et l'enfant. Les séances se déroulent dans **le silence**, afin de favoriser cette rencontre personnelle.

Où et quand cela a-t-il lieu ?

Les enfants se retrouvent chaque mercredi des périodes scolaires à la crypte de Sainte-Marie des Vallées, pour une séance d'une heure et demie (10h-11h30) : cela laisse le temps d'entrer dans le calme pour permettre de rencontrer la personne de Jésus en profondeur.

Comment inscrire mon enfant ?

Cette catéchèse est ouverte à tout enfant de 3 à 6 ans dans la limite des places disponibles ! Le groupe est déjà complet pour la fin de l'année scolaire, mais les inscriptions sont ouvertes pour l'année 2019-2020 !

alixdeloye@yahoo.fr
06 64 66 70 63

Des **cartes de vœux** sont en vente à l'accueil : 1 euro la carte, 5 euros les 5 avec enveloppes.

Ciné-Culte :

Vendredi 1^{er} février à 20h30 et dimanche 3 février à 16h : projection du film « VICTOR » en avant-première à la Maison paroissiale. La vie d'un jeune dans les rues de Brooklyn entre foi, famille, drogue et gangs, d'après une incroyable histoire vraie. Tout public. Entrée 5 euros

Vendredi 1^{er} février à 20h30 : la Compagnie Étienne Tarneaud présente sa **nouvelle comédie musicale « Joseph »** au théâtre Armande Béjart d'Asnières. Inspirée de la Bible, elle raconte le destin hors du commun d'un berger, Joseph, vendu par ses frères jaloux. Injustement emprisonné, il ne devra sa libération miraculeuse qu'à un don exceptionnel, celui de savoir déchiffrer les songes... ceux de Pharaon en particulier. 24 euros (adultes) ou 12 euros (moins de 18 ans). Réservations : www.billetweb.fr/compagnie-etienne-tarneaud-2018-2019

Samedi 2 février à 16h : fête de la Chandeleur avec les enfants du catéchisme et de l'école Sainte-Marie des Vallées (activités parents-enfants) suivie de la Messe familiale à 18h. Vos crêpes seront les bienvenues ! Informations et inscription avant le 29 janvier auprès d'Amandine myb@hotmail.fr.

Dimanche 3 février dès 15h30 : café-crêpes pour la communauté de Sainte-Marie des Vallées. Venez seul, à 2, à 3, à 4, à 5... profiter du camion-crêpes ! Les enfants peuvent apporter trottinettes et vélos pour jouer dans la cour.

Prochain **Déjeuner Du Dimanche le 3 février** à 12h30. Merci de vous inscrire de préférence à l'adresse ddd@stusmv.fr en spécifiant le nombre de participants. Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, cette inscription peut se faire aussi au 01 47 80 72 71. Nous **recherchons cuisiniers et cuisinières** pour nous aider à préparer le plat principal. Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire à cette même adresse.

Application La Quête : vous n'avez pas de monnaie ? Donnez à la quête en un clic sur votre mobile. Téléchargez l'application, mettez votre paroisse en favoris et entrez votre numéro de carte bancaire. Rapide à installer, facile à utiliser ! contact@appli-laquete.fr - www.appli-laquete.fr

Abonnez-vous au bulletin ! Pour le recevoir chaque semaine par mail, rendez-vous sur www.stusmv.diocese92.fr dans la rubrique « Le bulletin paroissial » ou par mail à paroisse@stusmv.fr

Le carnet de la semaine :

BAPTÊMES :

OBSÈQUES : Jean-Marie VOLONDAT, Christophe MARCHE

Le carnet de la semaine :

BAPTÊMES :

OBSÈQUES :

MESSES DOMINICALES	samedi	dimanche
Ste-Marie des Vallées	18h	10h30
St-André - Ste-Hélène	18h	—
St-Urbain	—	9h30 ⁽¹⁾ - 11h - 18h

MESSES EN SEMAINE sauf mention contraire au verso ^{(1) sous la forme extraordinaire}

	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
Ste-Marie	19h	11h	19h ⁽⁴⁾	9h ⁽⁴⁾	11h	—
St-Urbain	19h	9h ⁽²⁾	9h	19h	7h ⁽³⁾	10h puis confessions
St-André	-	12h15 ⁽⁴⁾	-	-	-	-

⁽²⁾ suivie du chapelet
⁽³⁾ tous les vendredis sauf juillet et août, suivie d'un petit déjeuner

CONFESSIONS Pour rencontrer un prêtre sur rv, appeler le secrétariat.

Ste-Marie : mer. 18h00 - 18h45, sam. 11h15 - 12h00 et après les Messes de semaine.

St-Urbain : jeu. 17h30 - 18h45, sam. 10h30 - 12h

ADORATION

Ste-Marie : mercredi 19h30 au jeudi 9h00⁽⁴⁾,

St-Urbain : jeudi 17h30 - 19h⁽⁴⁾, samedi 10h30 - 12h

Maison Paroissiale : mardi 8h au mercredi 19h30⁽⁴⁾

ACCUEIL - SECRÉTARIAT

Ste-Marie Accueil ⁽⁴⁾ : du lundi au samedi de 9h à 12h et le mercredi de 18h à 19h et le jeudi de 14h à 16h

St-Urbain : Secrétariat : du lun au ven de 9h à 12h

Accueil : mer de 10h à 12h et de 17h à 19h, jeu⁽⁵⁾ de 17h à 18h45, ven de 17h à 19h, sam de 10h à 12h

⁽⁴⁾ temps scolaire ⁽⁵⁾ présence d'un prêtre

Pour les baptêmes, contacter l'accueil 3 mois à l'avance.
Pour les mariages, contacter l'accueil un an à l'avance.

Paroisse Saint-Urbain

Place de la Liberté - 92250 La Garenne-Colombes
tél : 01.42.42.87.71

Paroisse Sainte-Marie des Vallées

13 rue Pierre Virol - 92700 Colombes
tél : 01.42.42.24.96

site : stusmv.diocese92.fr

mail : paroisse@stusmv.diocese92.fr

mail : paroisse@stusmv.fr

@ [instagram.com/stusmv](https://www.instagram.com/stusmv)

f [facebook.com/stusmv](https://www.facebook.com/stusmv)